

Le Journal des décideurs

L'économiste

du Bénin

AGI
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en hausse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Conférence de Bonn 2022

Le financement du climat au cœur des discussions

Apporter un soutien financier aux pays en développement pour faire face aux pertes et dommages causés par le changement climatique était l'un des principaux ... • (Page 08)

Usine d'agrume et d'ananas à Za-Kpota

La CDC Bénin et ORANA SA en accord pour le financement

Les responsables de la Caisse des dépôts et consignations du Bénin (CDC Bénin) et de la Société ORANA SA ... • (Page 08)

Apurement des dettes de l'Etat

• (Page 03)

De nouvelles modalités de paiement des rappels des travailleurs



• Le ministre d'Etat, Romuald WADAGNI

Recrudescence des crues

Sô-Ava, un monde de souffrance pour les apprenants

Les effets du changement climatique ont exacerbé la vulnérabilité des jeunes et des enfants vivant dans les milieux ... • (Pages 10 & 11)

Secteur agricole au Bénin

Opérationnalisation du Conseil National d'Orientation et de Suivi

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), Monsieur Gaston Cossi ... • (Page 02)

Promotion des MPME

Six déclarations-recommandations présentées aux médias à l'OMC

La douzième Conférence ministérielle de l'OMC (CM12) s'est refermée ce mercredi 15 juin 2022 à Genève. En marge de cette importante rencontre, José Luis Cancela ... • (Page 08)

Marchés publics

Afrique Formation et Conseils lance un appel à candidatures

Le cabinet Afrique Formation et Conseils (AFC) lance un dernier appel à candidatures pour l'inscription au premier ... • (Page 09)

Entretien avec la Ministre Adidjatou Mathys

• (Pages 04 & 05)

« La dématérialisation est le socle de la réduction de la corruption »



Taux de change du Fcfa XOF offert par

L'économiste

Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naïra	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (XOF)	628.36	655.95	764.57	1.51	78.98	39.00	4.68	93.00	171.07	8.04

Secteur agricole au Bénin

Opérationnalisation du Conseil National d'Orientation et de Suivi

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), Monsieur Gaston Cossi DOSSOUHOUI, a installé officiellement dans leurs fonctions, hier jeudi 16 juin 2022, les membres du Conseil National d'Orientation et de Suivi (CNOS) du Secteur agricole. Le Préfet du Littoral, Alain Orounla, le Président de l'Association des Acteurs Non Étatiques (ANE), le Représentant de l'Union Européenne et des cadres du ministère ont été témoins.

• Falco VIGNON

Après l'adoption du Décret N°2021-376 du 14 juillet 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Conseil National d'Orientation et de Suivi (CNOS) du Secteur agricole en vue de l'adapter aux nouveaux défis, ceux qui ont été désignés pour la mission vont au charbon. Ils ont reçu mandat du ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, Gaston Cossi Dossouhoui. Ce conseil, faudrait-il le préciser, est un cadre de concertation, de dialogue et de gouvernance participative entre tous les acteurs du secteur agricole. À cet titre, il est chargé de veiller à la vulgarisation et à la diffusion des documents de politique du secteur agricole ; s'assurer de la mise en œuvre efficace et efficiente de la politique nationale de développement du secteur agricole en relation avec les structures opérationnelles compétentes ; analyser les résultats de la mise en œuvre de la politique nationale de développement du secteur agricole ; proposer aux leaders politiques, des mesures correctives pour une meilleure gestion du secteur agricole ; assurer la prévention et la gestion des conflits entre les différentes catégories d'acteurs intervenant dans le secteur agricole. Après avoir rappelé les



défis qui attendent le Bénin dans le secteur, le ministre a rappelé les ambitions et la vision du gouvernement à travers ce conseil. Selon lui, « le Conseil National d'Orientation et de Suivi (CNOS) du secteur agricole et son Bureau dont nous procédons à l'installation ce jour, est un véritable outil pour assurer un meilleur pilotage des actions du secteur agricole. Dans le contexte actuel de poursuite de l'opérationnalisation des Agences Territoriales du Développement Agricole, et des autres structures issues de la réforme, notamment le Fonds National de Développement Agricole, l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments, il apparaît nécessaire que le CNOS, en tant qu'organe de pilotage et de régulation, joue sa partition en matière de promotion et de vulgarisation des actions du secteur, notamment pour la promotion des filières

agricoles ». En s'adressant aux membres du comité, le ministre a indiqué : « vous avez la lourde responsabilité de suivre, d'orienter, de réguler les activités du secteur agricole, en vue d'une amélioration de la qualité de sa gestion ». Président du Bureau dudit Conseil, Moïse Achille HOUSSOU, s'est montré conscient du défi. « Nous n'avons pas le choix parce que le secteur de l'agriculture, est un secteur principal pour notre pays », a-t-il déclaré avant de prendre l'engagement au nom des autres membres d'œuvrer au rayonnement de l'agriculture béninoise de sorte à en faire une référence du point de vue de la structuration, de la production et de la promotion de ses filières. Il faut noter que le CNOS du secteur agricole est composé de vingt-trois (23) membres. Leur mandat est de trois (03) ans.

AUX DECIDEURS...

Téléphone, le mal nécessaire

Le 21e siècle est considéré comme le siècle de la communication. Il l'est effectivement à la suite de l'implosion technologique et de la poussée vers l'inclusion financière à travers les transactions électroniques. Le téléphone du 21e siècle, c'est la Vie. Il y en a de toutes les gammes et donc de toutes les bourses. Il y a des téléphones intelligents susceptibles de remplacer l'ordinateur, même si son interface n'offre pas le même confort que l'écran et le clavier d'ordinateur. Ces téléphones permettent de gérer les mails, les comptes bancaires, de convertir des documents Word en PDF, de signer des documents numériques, d'utiliser de nombreuses applications professionnelles et d'exploiter de très nombreux autres services pour être en relation avec ses connaissances de par le monde. Il s'agit de téléphones portables à l'usage de personnes lettrées, capables d'en faire une utilisation plus ou moins optimale. Mais, ils ne sont pas proscrits aux illettrés qui éprouvent le plaisir d'être en compagnie d'un smartphone, pour peu qu'ils disposent de moyens. Car, l'acquisition de ces genres de téléphones, force un peu la bourse. Suivant leurs performances, les coûts varient, en CFA, de 70.000F à des montants effarants pour les plus nantis. Dans cette catégorie de téléphones intelligents, il y en a de bas de gamme à des prix inférieurs à 50.000F. En plus des téléphones intelligents, les fabricants ont bien pensé aux pauvres-illettrés qui ne s'accommodent ni au snobisme, ni aux mondanités. Pour cette catégorie de citoyens, le téléphone sert essentiellement à deux choses : émettre et recevoir des appels, puis recevoir des transferts d'argent électronique. Toute chose qu'effectuent les téléphones intelligents. Le bas peuple acquiert le téléphone qui convient à son statut d'indigent à moins de 10.000F. Alors, il est rare aujourd'hui que les citoyens de toutes conditions sociales se privent de cet outil de communication. En conséquence, ce secteur d'activités est devenu très rentable. Les points de vente s'érigent à profusion. Pour les hommes d'affaires, les acteurs politiques, les gouvernants, les dirigeants et autres personnalités, les dépenses qu'engendre l'utilisation du téléphone leur est certainement marginale. Mais pour les autres citoyens, l'utilisation du téléphone, contraint parfois à se ceindre les reins et à se priver de sa ration alimentaire journalière. Car, créditer le téléphone pour émettre un appel ou envoyer un message est parfois prioritaire que de gaver sa panse avec un bourratif, pourtant si nécessaire. Choisir ou ne pas choisir est tout de même un choix. Priorité à la communication au détriment des cinq besoins fondamentaux de l'homme. Qui sait si, finalement, la communication n'est pas la panacée pour solutionner les besoins fondamentaux humains ?

Jean-Claude KOUAGOU

Cari du jour



Eco secret

Mali : les prix des produits pétroliers flambent

À Mali, les prix des produits pétroliers ont de nouveau connu une hausse. Selon le directeur général de l'Office national des produits pétroliers (ONAP), cette situation s'explique par la flambée des prix des produits au niveau mondial. Ainsi, le litre du super sans plomb passe de 762 à 811 F CFA et celui du gasoil, de 760 à 809 F CFA à partir de ce mercredi 8 juin à 00H00. Dans son communiqué publié mardi soir, le directeur général de l'Onap a expliqué que cette hausse est également provoquée par plusieurs autres « facteurs exogènes ayant eu pour conséquence la hausse des cours des produits pétroliers ».

Apurement des dettes de l'Etat

De nouvelles modalités de paiement des rappels des travailleurs

Dans un communiqué en date du 15 juin 2022 et émanant du ministère de l'économie et des finances, il est rappelé les règles actuelles de gestion pour paiement des rappels sur salaire des agents de l'Etat. Dans ledit communiqué publié en intégralité ici, deux règles ont été indiquées par le ministère. Il s'agit de la libération progressive du stock de rappel en attente suivant le principe «First in-First out (FIFO)» puis le paiement de l'intégralité au moment du constat du changement du salaire pour les actes liquidés à compter d'Avril 2022. C'est la solution trouvée par le ministère pour mettre fin aux différentes manœuvres fraudes liées à la procédure.

Communiqué



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Tél : 21 30 10 20 – Fax : 21 30 18 51
01 BP : 302 COTONOU – ROUTE DE L'AÉROPORT
www.finances.bj

COMMUNIQUE DE PRESSE

MODALITES DE PAIEMENT DES RAPPELS SUR SALAIRES AUX AGENTS DE L'ETAT EN ACTIVITE

Depuis avril 2016, le Gouvernement du Président Patrice TALON fait un effort substantiel en vue de l'apurement des rappels sur salaires des agents de l'état. Au 31 décembre 2021, les mesures spécifiques prises ont permis d'apurer une somme de **88 442 530 831 FCFA** de stock d'arriérés salariaux constitués suite au retard observé dans le processus de traitement des glissements catégoriels ainsi que des primes et indemnités.

Avec l'accélération des réformes de dématérialisation dans la gestion des carrières des agents publics, le flux de rappels reçus chaque mois s'accroît. Ces rappels sont essentiellement constitués des moins perçus consécutifs au décalage entre les dates d'effet et celles d'entrée en jouissance des actes de carrières des bénéficiaires. Le Trésor public s'emploie à les apurer progressivement lors des paiements de salaires mensuels.

Le Ministère de l'Economie et des Finances tient à rappeler les règles actuelles de gestion pour le paiement des rappels sur salaire des agents de l'Etat :

- la libération progressive du stock de rappels en attente, suivant le principe « First In – First Out (FIFO) » ;
- le paiement de l'intégralité du rappel au moment du constat du changement du salaire pour les actes liquidés à compter d'avril 2022.

Ces règles de gestion mettent fin à toutes les formes d'interventions pour le paiement des rappels sur salaires, aux réseaux de trafic d'influence, chantage, de rançonnement et autres qu'il pourrait y avoir.

Les services du ministère veillent au respect rigoureux de ces règles et invitent les usagers à dénoncer d'éventuelles pratiques non orthodoxes.

Fait à Cotonou, le 15 Juin 2022

Entretien avec la Ministre Adidjatou Mathys

« La dématérialisation est le socle de la réduction de la corruption »

Améliorer la qualité des services offerts aux usagers/clients, mettre en œuvre des réformes et projets susceptibles de contribuer à la modernisation de l'Administration publique, contribuer à la facilitation de la vie aux usagers/clients, à l'amélioration du climat des affaires, promouvoir un dialogue social responsable et innovant. Ce sont quelques grands axes au nombre des ambitions clairement affichées par le Président Patrice Talon dans son plan d'action depuis son arrivée à la Marina. Un an après le démarrage de son second mandat soit après six années d'exécution, où en sommes-nous dans la réalisation de ces ambitions ?

La personne la mieux indiquée pour répondre à cette interrogation, preuves à l'appui est bien celle mandatée dans les secteurs concernés : la fonction publique et le travail. Il s'agit de madame Adidjatou Alayi MATHYS et c'est donc elle qui est l'invitée de ce numéro de l'émission « LE GOUVERNEMENT EN ACTION ».

Journaliste : Madame la Ministre, démarrons cet entretien par un bref bilan, que pouvons-nous retenir de la mise en œuvre du PAG 2016-2021 au niveau du secteur du travail et de la Fonction publique ?

Ministre Adidjatou A. MATHYS : Merci. A l'instar des autres départements ministériels, le Ministère du Travail et de la Fonction Publique a contribué, pour sa part, à la réalisation du PAG 2016-2021. Les réformes qui sont assignées à ce département ministériel se retrouvent au niveau de l'axe stratégique 2 du pilier 1 de ce programme intitulé « améliorer la gouvernance par la dynamisation et la modernisation de l'Administration publique béninoise ». Dans ce cadre, le Ministère du Travail et de la Fonction Publique a un certain nombre de projets et de réformes et le bilan que nous pouvons faire se résume essentiellement comme suit : Au niveau du sous-secteur fonction publique, nous avons la dématérialisation de la gestion de la carrière des agents de l'Etat.

Vous savez, avant l'avènement du Gouvernement de la rupture, les actes étaient pris manuellement et avec beaucoup de retard. Nous avons travaillé à corriger cet état de chose et pour compter de l'année 2018, nous avons procédé à la dématérialisation de la gestion des actes de carrière des agents de l'Etat. Désormais, ces actes ne sont plus pris manuellement. Ils sont pris dans un système appelé Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines de l'Etat (SIGRH). Dès lors que l'acte est pris, il est transféré par le système au Ministère des Finances grâce à l'interface Sunkwê mis en place. L'agent constate simplement à travers sa fiche de paie des avancements ou des améliorations le concernant sans qu'il ne soit besoin de mener quelque démarche que ce soit.

Nous pouvons donc dire que la digitalisation est effective dans votre secteur !

Nous faisons partie des premiers départements ministériels à y travailler. Cela, comme on peut le constater, facilite énormément la tâche aux gestionnaires de ressources humaines qui sont très contents parce que ce système leur réduit considérablement la tâche. Il y a une meilleure gestion du temps et la célérité dans la prise des actes.

Ensuite, nous avons mis en place des plateformes d'e-services notamment la plateforme de consultation et de téléchargement en ligne des actes de carrière et de pension. En effet, l'agent de l'Etat, aujourd'hui, n'est plus obligé d'aller vers son ministère sectoriel ou le Ministère du Travail et de la Fonction Publique pour pouvoir disposer de son acte de carrière. Il suffit, lorsqu'il va en ligne et constate qu'il a un acte pris à son profit, qu'il le télécharge simplement. Qu'il soit n'importe où sur l'étendue du territoire national ou à l'extérieur, il peut disposer de cet acte le concernant.

Nous avons par ailleurs mis en place un système transparent et équitable d'organisation et de gestion des concours d'entrée dans la Fonction publique. Avec ce système, le seul critère d'admission aujourd'hui en matière de concours, c'est le mérite, que vous soyez enfant de pauvre ou enfant de riche. Autrement dit, c'est l'égalité des chances.

Entre autres réformes, nous pouvons parler de la mise en œuvre de la nouvelle procédure de liquidation automatique de la pension de retraite des agents de l'Etat. Auparavant, trente et une pièces étaient demandées aux agents pour l'édition de leur carnet de pension. Aujourd'hui, nous avons procédé à une réforme et aucune pièce n'est réclamée au retraité avant qu'il n'obtienne son livret de pension. Je voudrais insister sur le fait que ceci a été possible grâce au sens



d'anticipation du Ministère du Travail et de la Fonction qui, dès 2017, a commencé à travailler sur la réhabilitation des archives et la numérisation des actes de carrière.

Nous avons aussi initié le réaménagement des horaires du travail dans l'Administration publique béninoise institué par décret n° 2020-577 du 09 décembre 2020 portant réaménagement des horaires du travail en République du Bénin par le Gouvernement pour donner suite aux conclusions des travaux d'études et d'enquête réalisés. Aujourd'hui, les horaires de travail, c'est de 8h à 12h 30 et de 14h à 17h 30. Je puis vous dire, par rapport à la petite évaluation que nous venons de faire, qu'il y a un énorme gain surtout sur les retards parce que la plupart des agents ne rentrent pas à la pause, le temps étant très court ; et ils reprennent rapidement le service.

Les diverses actions menées ont permis d'améliorer la qualité des services offerts aux usagers/clients de l'Administration. Cela a eu pour gain aussi la suppression des contacts inutiles entre usagers et agents du service public pour éviter les tentatives de corruption, le renforcement des mécanismes d'écoute et de prise en charge des préoccupations des usagers/clients et a contribué à amorcer la marche de l'Administration vers la modernisation, dans un environnement de mondialisation numérique.

Au niveau du sous-secteur travail, nous avons l'organisation de la troisième édition des élections professionnelles nationales par vote électronique ; ce qui constitue une innovation au Bénin.

Je voudrais rappeler qu'en termes d'organisation des élections professionnelles, la dernière remonte à 2006. Nous les avons organisées en janvier 2021 par vote électronique. Ce scrutin a été une réussite. Aujourd'hui, nous avons trois confédérations syndicales représentatives.

Je dois parler aussi des réformes au niveau de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) qui travaille sans relâche à la modernisation de son administration. Nous avons la dématérialisation des procédures et formalités au niveau de la CNSS avec la mise en ligne d'e-services d'accès aux usagers-clients avec le paiement des prestations par virement bancaire et GSM, la collecte des cotisations en ligne, la télé déclaration, etc. La CNSS est en pleine modernisation.

Par rapport à la liquidation automatique des pensions comme à la fonction publique, il y a deux projets qui ont été mis en place par la Direction Générale pour reconstruire la carrière des agents qui sont admis à la retraite sous le régime de la CNSS. Il y a le Projet d'Alimentation des Comptes Individuels des Travailleurs qui consiste à numériser toute la carrière des travailleurs à partir des archives et le Projet d'Assainissement des Comptes des Cotisants Employeurs. Le projet est exécuté aujourd'hui à près de 71% et l'engagement est pris par la Direction Générale de la CNSS de l'achever d'ici la fin de l'année 2022. Mais il faut déjà signaler qu'actuellement, les retraités de la CNSS, pour la plupart, touchent à bonne date leurs pensions. D'ici la fin de l'année, ces projets viendront à leur terme. Ce sera une généralisation et, à partir de ce moment, tout comme au

FNRB, tous les retraités de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale pourront percevoir leur première pension le premier jour du mois qui suit leur admission à la retraite.

A travers toutes ces actions et ces réformes, le Ministère du Travail et de la Fonction Publique contribue à améliorer les prestations des services aux usagers, réduisant du coup les tracasseries auxquelles ils étaient confrontés par le passé.

Nous sommes en 2022 et depuis mai 2021, le Président Talon a entamé son second mandat et le PAG 2 est mis en œuvre. Quelles sont les attentes du Gouvernement vis-à-vis de votre secteur au titre du PAG 2021-2026 ?

Au niveau du Ministère du Travail et de la Fonction Publique effectivement, nous avons cinq réformes et deux projets. Il faut dire que les actions prévues au PAG 2021-2026 s'inscrivent dans la consolidation des acquis du PAG 2016-2021 et la poursuite de la modernisation de la Fonction publique.

Au nombre de ces réformes, on peut citer la poursuite de la dématérialisation des services publics. L'objectif de cette réforme, c'est de fluidifier les relations entre les usagers et l'administration ; ce qui permet à l'administration d'améliorer son image et redorer son blason. A ce niveau, nous avons installé des centres communaux de service public dans quinze communes. C'est un dispositif qui comporte un bureau-guichet d'accueil + fauteuil cadre, une borne tactile, un point d'accès Wi-Fi longue portée avec abonnement, deux écrans de diffusion, un kit complet de caméras de surveillance, un climatiseur solaire mobile, un champ photovoltaïque comprenant plusieurs panneaux solaires et une enseigne lumineuse. Ces Centres Communaux de Service Public sont animés par des agents qui sont sur place pour aider les agents à accéder aux différentes plateformes. Les infrastructures sont équipées de caméras pour la surveillance.

Nous avons choisi les mairies qui abritent ces centres communaux en relation avec le Ministère de la Décentralisation. Ces centres sont destinés à faciliter aux usagers leur accès aux services dématérialisés du Ministère du Travail et de la Fonction Publique et ceux d'autres ministères. Les quinze communes qui ont accueilli les premiers centres communaux sont : Kandji et Malanville dans le département de l'Alibori, Pehunco et Tanguéta dans l'Atacora, Allada et Ouidah dans l'Atlantique, Bembèrèkè et Nikki dans le Borgou, Dassa-Zoumé dans les Collines, Aplahoué dans le Couffo, Bassila dans la Donga, Adjohoun dans l'Ouémé, Pobè dans le Plateau, Covè et Djidja dans le Zou.

Avec le temps, et en fonction de la mobilisation des ressources, nous allons étendre ces centres communaux à toutes les communes. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier les partenaires qui nous accompagnent sur ce projet-là.

Autre réforme qui est attendue du Ministère du Travail et de la Fonction Publique, c'est l'amélioration de la gestion des carrières et la poursuite de la remise automatique des livrets de pension y compris aux travailleurs du secteur privé.

Quand nous avons mis en place ce système, nous avons également créé une plateforme au niveau du Ministère du Travail et de la Fonction Publique où tous les gestionnaires des ressources humaines des ministères et des institutions de l'Etat venaient travailler. Et déjà, au titre du PAG 2, nous avons déployé le SIGRH dans la quasi-totalité des départements ministériels et des institutions de l'Etat. Ce qui permet aujourd'hui aux gestionnaires des ressources humaines de rester sur place et travailler, de bien gérer la carrière des agents dont ils ont la charge.

En ce qui concerne la remise des carnets de pension, le Ministre de l'Economie et des Finances et moi-même avons pris un arrêté interministériel pour permettre sa pérennisation.

Il y a aussi une réforme essentielle conjointement conduite par le Ministère du Travail et de la Fonction Publique et le

Suite à la page 05

Entretien avec la Ministre Adidjatou Mathys

« La dématérialisation est le socle de la réduction de la corruption »

Ministère de l'Economie et des Finances. Il s'agit de la mise en place de la coordination des régimes FNRB et CNSS.

En effet, dans chacun de ces régimes, avant qu'un retraité ne puisse prétendre au bénéfice d'une pension, il faille qu'il ait exécuté au moins quinze années de service. Mais si vous êtes un retraité, que vous avez fait les deux régimes et avez travaillé dans le secteur privé ou des structures assimilées, et vous n'avez fait que treize ans, vous êtes sous le régime de la CNSS. Vous ne pouvez pas prétendre obtenir une pension de retraite. Tout au plus, on vous rembourse vos cotisations, ce qu'on appelle allocation de vieillesse. Pareil au niveau du FNRB. Si vous n'avez travaillé que douze ans au niveau de la Fonction Publique, vous ne pouvez pas prétendre obtenir une pension de retraite. Pourtant, la somme des deux fait vingt cinq ans de service. La coordination que le Gouvernement a mise en place permet de totaliser toutes les années de service pour pouvoir servir une pension au retraité concerné.

Les retraités qui sont dans le cas, nous avons commencé à travailler sur leurs dossiers. Ils sont environ neuf cents (900) et nous avons procédé le 25 avril dernier à la remise des premiers carnets de pension à ces retraités. Cette action gouvernementale est hautement sociale.

Madame la Ministre, quelles sont les autres réformes que vous n'avez pas encore évoquées ?

Nous avons également comme réforme, la mise en place de mesures visant à préparer les cadres à assumer de hautes fonctions dans l'Administration à l'échelle nationale et internationale. Le Gouvernement a voulu mettre en place ce projet pour promouvoir les compétences béninoises surtout à l'international. Nous sommes en train de rédiger déjà la stratégie qui nous permettra d'opérationnaliser la réforme qui va consister à constituer une base de données de ces cadres qui seront promus, pour pouvoir renforcer leur employabilité et mettre en place des partenariats avec les organisations de formation aux niveaux national et international pour promouvoir leur leadership et mettre à jour leur employabilité et la diplomatie fera le reste.

Au nombre des réformes, nous avons aussi le renforcement de la prévention de la corruption en République du Bénin. Elle passe par la connaissance et le respect des procédures dans l'administration. Dans ce cadre, nous avons déjà initié l'élaboration ou l'actualisation des manuels de procédure dans tous les ministères pour que les usagers sachent à quoi s'en tenir en termes de délai qui incombe à l'administration pour la satisfaction de ses requêtes. Nous allons promouvoir l'éthique au niveau de la fonction publique. La sanction des cas de corruption ne sera pas du reste.

J'espère que vous allez attendre que les cadres assimilent les textes avant de passer à la répression !

Nous allons rapidement vulgariser ces textes. Nous sommes en train d'élaborer actuellement le code d'éthique et des valeurs de la fonction publique que nous allons vulgariser. Beaucoup d'initiatives seront prises dans ce sens mais je crois que la dématérialisation est le socle de la réduction de la corruption parce que le contact entre l'agent de la fonction publique et l'utilisateur est totalement réduit.

Une autre réforme qui nous tient à cœur est la réorganisation de l'Administration Publique et les mesures d'amélioration des conditions de travail. En effet, nous sommes conscients que l'administration béninoise n'est pas au mieux de sa forme. C'est vrai que, depuis quelques années, les choses s'améliorent mais ce n'est pas suffisant. Le Gouvernement a inscrit ce projet pour permettre de réfléchir sur un certain nombre de questions : Quel type d'administration voulons-nous mettre en place, sa taille et le rôle qu'elle doit jouer, sa structuration et comment cela va se présenter. C'est tout simplement parce que nous voulons aller vers une administration efficace et efficiente, une administration de développement. Nous ne pouvons pas mettre en place autant de réformes si elles ne



sont pas soutenues par une administration de développement et c'est à cela que nous voulons parvenir. Déjà nous avons élaboré le projet de note conceptuelle qui va nous permettre de mettre en place le document cadre qui va définir les axes stratégiques de la réforme. Cela nous permettra de savoir ce qui se passe au niveau central de la fonction publique, au niveau déconcentré voire au niveau de l'administration décentralisée.

Cette réforme nécessite bien évidemment des préalables à savoir le toilettage de l'administration...

Nous allons discuter avec toutes les parties prenantes car tout le monde est conscient de la situation et, aujourd'hui, il faut aller vers l'amélioration de notre administration. Dans le cas contraire, les investisseurs ne seront pas motivés à venir s'installer dans notre pays.

Nous avons deux autres projets qui viennent opérationnaliser les réformes au Ministère du Travail et de la Fonction Publique. Il s'agit du Projet d'Appui à la Modernisation de la Gestion des Ressources Humaines de l'Etat (PAMGRHE). C'est un projet qui vise à optimiser la gestion des ressources humaines de l'Etat, surtout à permettre d'aligner les procédures, les supports, les outils de gestion des ressources humaines de l'Etat sur les principes modernes de gestion des compétences et des emplois.

Cette réforme nous permettra d'acquiescer un progiciel que nous allons adapter à nos besoins et ce progiciel va nous aider à gérer la situation administrative de l'agent de l'Etat depuis son recrutement jusqu'à sa retraite, en passant par la carrière, la formation, l'évaluation et la paie. Il gère l'agent du début jusqu'à la fin. Nous avons développé pas mal de modules qui sont en train d'être éprouvés et le moment venu, ces modules seront utilisés dans le progiciel. C'est un mécanisme très important qui nous permettra de ne plus avoir de soucis par rapport à la gestion de la carrière des agents de l'Etat.

Le dernier projet, c'est le Projet d'Appui à la Réforme et à la Modernisation de la Fonction Publique (PARMFP) qui veut implémenter un nouveau mode de prestation de l'administration publique en recourant aux solutions numériques. Ce projet nous a déjà permis de mettre en place des centres communaux de service public et ce, dans le but de dématérialiser totalement l'administration. Cela n'est pas le seul fait du Ministère du Travail et de la Fonction Publique. Ce sont tous les ministères qui travaillent en relation avec le Ministère de l'Economie Numérique et de la Digitalisation.

Les réformes, oui mais de l'autre côté, où en êtes-vous par rapport aux négociations avec les partenaires sociaux, madame la Ministre ?

De mon point de vue, le dialogue social est au mieux de sa forme.

Nous avons organisé, tel que j'ai eu à le dire, les élections professionnelles en 2021 et nous avons pu mettre en place les organes nécessaires à la mise en œuvre du dialogue social et nous avons eu une réunion la dernière fois sous le patronage du Chef de l'Etat sur la revalorisation des salaires et du SMIG. Nous avons l'habitude de nous réunir périodiquement. Les textes ont prévu deux sessions ordinaires chaque année, ce que nous essayons de faire avec les partenaires sociaux.

Il y a beaucoup de doléances qui sont formulées. Le Gouvernement fait de son mieux pour que satisfaction soit donnée aux travailleurs. Si je prends par exemple les arriérés que

nous sommes venus trouver en place, ça fait cent quatre-vingt-six milliards (186.000.000.000) de francs CFA. Aujourd'hui, le Gouvernement a déjà payé cent vingt milliards (120.000.000.000) de francs CFA et continue de programmer le paiement du reliquat.

Nous avons pu également corriger la disparité catégorielle au niveau des secteurs de la santé et des affaires sociales pour six mille cinq cents (6.500) agents. Les arrêtés d'application des statuts particuliers des enseignants avaient été pris à l'époque, ce qui a permis de payer un certain nombre d'avantages aux enseignants.

Nous avons aussi la régularisation de la situation administrative de 1850 agents occasionnels. Le Chef de l'Etat avait demandé que leur situation soit régularisée, ce que nous avons fait. Nous continuons de discuter avec les partenaires sociaux, je suis à leur écoute, le Ministre d'Etat Abdoulaye Bio TCHANE qui est le Président de la Commission de négociation, est à leur écoute et, de mon point de vue, ça se passe bien.

Et tout cela, c'est pour le compte de la première année de mise en œuvre du PAG 2. Madame la Ministre, quels sont les défis et perspectives pour les quatre années à venir ?

Pour les quatre années à venir, les défis, c'est d'abord d'offrir le maximum de services en ligne aux usagers de l'administration à partir du portail national des services publics. Nous voulons également optimiser la structuration de la fonction publique et mettre pour les agents, des mesures visant à améliorer leurs conditions de vie et de travail. Nous voulons également mettre en place des mesures qui vont permettre de promouvoir les compétences nationales au niveau international. Nous allons y travailler. Autre chose, c'est de promouvoir les valeurs et les bonnes pratiques au sein de l'administration publique et mettre en place le Projet d'Appui à la Modernisation de la Gestion des Ressources Humaines de l'Etat et le Projet d'Appui à la Réforme et à la Modernisation de la Fonction Publique. Nous allons poursuivre la lutte contre les pires formes de travail des enfants, réviser la liste des travaux dangereux et adopter la liste des travaux légers. Nous allons ratifier la convention 129 de l'OIT sur l'inspection de travail et la convention 189 de l'OIT sur le travail domestique et élaborer le plan d'actions triennal sur la lutte contre le travail des enfants dans le secteur des mines et carrières.

Quel est le coût de vos réformes et projets dans le PAG 2021-2026 ?

Le coût global des deux projets est de onze milliards (11 000 000 000) francs CFA. Nous comptons utiliser ces fonds pour nous occuper des femmes et hommes qui sont au cœur du développement. Nous comptons utiliser de façon judicieuse ces ressources de manière à atteindre les objectifs qui nous sont assignés par le PAG 2.

Que peut-on retenir en un mot de l'essentiel de tout ce que vous venez de dire sur le secteur travail et fonction publique ?

A travers le PAG 2, le Ministère du Travail et de la Fonction Publique poursuivra l'amélioration des qualités des services rendus aux usagers-clients, surtout les retraités, par la consolidation des acquis, l'achèvement des réformes et projets qui sont en cours, la réalisation des nouveaux projets et réformes contenus dans le PAG 2 ; le tout devant contribuer à la dynamisation et à la modernisation de l'administration publique.

Nous comptons aussi améliorer le climat des affaires et continuer de promouvoir le dialogue social.

Etats-Unis

Face à l'inflation, la Fed procède à la plus forte hausse des taux depuis 1994

La Fed met un gros coup de frein. La banque centrale américaine a relevé mercredi ses taux directeurs de trois quarts de point, la plus forte hausse depuis 1994, et son président a assuré que l'institution restait « déterminée » à lutter contre l'inflation galopante. Il s'agit de la troisième hausse d'affilée de ces taux, qui se situent désormais dans une fourchette comprise entre 1,50 à 1,75 %, et donnent le ton pour les crédits accordés aux particuliers et entreprises. Mais il faut s'attendre à d'autres relèvements du même ordre dans les mois à venir : « Dans la perspective d'aujourd'hui, une augmentation de 50 points de base ou de 75 points de base semble très probable lors de notre prochaine réunion », fin juillet, a-t-il ajouté. Car ramener l'inflation autour de 2 % est la priorité. Et la plupart des responsables de l'institution voient les taux grimper, d'ici à la fin de l'année, jusqu'à la fourchette de 3,25 à 3,50 %.

8,6 % d'inflation sur un an

Les chiffres de l'inflation en mai, publiés vendredi, avaient fait l'effet d'une douche froide : la hausse des prix n'a pas ralenti, comme cela avait été le cas en avril. Elle a même atteint un nouveau record en 40 ans, à 8,6 % sur un an. La Fed privilégie une autre mesure, l'indice PCE, dont les données pour mai seront publiées le 30 juin. Les responsables de la Réserve fédérale ont également révisé mercredi à la hausse leurs projections d'inflation, tablant désormais sur 5,2 % en 2022 et 2,6 % en 2023,



quand ils prévoient, en mars, respectivement 4,3 % et 2,7 %. L'inflation demeure « élevée, reflétant les déséquilibres entre l'offre et la demande liés à la pandémie, les prix de l'énergie plus élevés et plus largement les pressions sur les prix », a souligné la Fed. L'institution rappelle que l'invasion russe en Ukraine et les sanctions contre la Russie ont créé « des pressions supplémentaires à la hausse sur l'inflation et pèsent sur l'activité économique mondiale ». De plus, les confinements anti-Covid-19 en Chine ont exacerbé les problèmes sur les chaînes d'approvisionnement. Tout ceci ralentit l'économie américaine.

Croissance revue à la baisse

Aussi la Fed anticipe-t-elle une croissance économique moins forte que prévu cette année aux Etats-Unis, à 1,7 %, contre 2,8 % précédemment. Elle s'attend par ailleurs à ce que le taux de chômage s'élève à 3,7 % fin 2022 et 3,9 % en 2023, quand elle le voyait auparavant à 3,5 %, son niveau de février 2020, juste avant la crise sanitaire, le plus bas depuis 50 ans.

Wall Street a accueilli avec soulagement l'annonce de

la Fed et a clôturé en hausse mercredi soir. La Fed se démène d'autant plus pour juguler l'inflation que sa crédibilité est en jeu. Ses responsables ont affirmé pendant des mois que cette hausse des prix ne serait que temporaire, et ont par conséquent commencé seulement en mars à resserrer la vis. Mais contrôler l'inflation sans faire plonger la première économie du monde en récession s'avère particulièrement délicat. « Que ce soit clair, nous ne sommes pas en train d'essayer d'induire une récession », a rétorqué Jerome Powell. « Nous essayons de ramener l'inflation à 2 % (et conserver) un marché du travail solide. » Il avait estimé en mai que contrôler l'inflation sans récession restait atteignable, quoique difficile. « Jay » Powell a reconnu qu'il y avait « toujours un risque d'aller trop loin ou pas assez loin », mais que « la pire erreur (...) serait d'échouer (à contrôler l'inflation), ce qui n'est pas une option ». Selon Gregory Daco, économiste en chef d'EY-Parthenon, « l'économie américaine se dirige vers une légère récession à la fin de l'année ».

20 minutes du 16 juin 2022

Développement durable

L'ONU se dit prête à accompagner l'inclusion financière dans l'Uemoa

La Majesté la Reine Maxima des Pays-Bas, par ailleurs conseillère spéciale du secrétaire général des Nations unies en finance inclusive pour le développement, a effectué une visite ce mercredi 15 juin au siège de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (BCEAO) à Dakar (Sénégal). La souveraine a tenu une séance de travail à huis clos avec les autorités monétaires de l'union. Aucune



information n'a filtré des travaux, mais à sa sortie, la reine a mentionné dans un livre d'or que son institution est prête à accompagner la politique de l'inclusion financière de la BCEAO. Elle a également « réitéré » l'engagement de l'ONU à collaborer avec les autorités

de la banque centrale pour ce programme mis en place depuis 2016. Le dernier rapport sur la situation de l'inclusion financière dans l'UEMOA montre qu'elle s'est globalement améliorée en 2020, au regard de l'évolution des indicateurs et de la progression de l'indice synthétique. Ce dernier s'est accru de près de 0,019 point entre 2019 et 2020 pour se situer à 0,520 sur une échelle comprise entre 0 et 1.

Financialafrik du 16 juin 2022

Secteur de l'électricité au Nigeria

L'AFD et l'UE décaissent 46 millions \$ pour booster la formation

Le manque de compétences des ouvriers qualifiés est l'un des principaux défis du secteur de l'électricité au Nigeria. L'agence nationale de la formation dans ce secteur a reçu un financement pour développer ses activités, afin de trouver des solutions à ce défi dans le pays et dans la sous-région. Le National Power Training Institute (NAPTIN), l'agence nationale chargée de former et de coordonner la formation dans le secteur de l'électricité au Nigeria, a annoncé que l'Agence française de développement (AFD) et l'Union européenne (UE) se sont engagées à déboursier la somme de 46 millions de dollars pour financer le développement de la formation professionnelle dans le secteur de l'électricité dans le pays.



Selon les responsables du NAPTIN, le financement va servir à développer de nouveaux programmes de formation adaptés aux besoins du marché, à spécialiser les formateurs et à construire de nouveaux laboratoires d'infrastructures techniques, des ateliers, ainsi qu'à acquérir des équipements techniques pour le réseau des centres de formation régionaux et le siège à Abuja.

Aussi, au niveau du fonctionnement du NAPTIN, le financement va aider à mettre en place un modèle commercial durable et réformer en profondeur la gouvernance, les procédures et les politiques pour en faire une institution plus orientée vers les entreprises. « Pour soutenir les entreprises de production, de transmission et de distribution, il est nécessaire de s'assurer que les capacités humaines reçoivent la bonne attention », pense le directeur général du NAPTIN, Ahmed Nagode. Un avis partagé par Joseph Vennel, chef d'équipe sur le projet, qui estime que cette initiative de restructuration du NAPTIN aura forcément des répercussions sur les entreprises.

Pour M. Vennel, le contexte de lancement est tout à fait justifié. « Il y a beaucoup d'ouvriers non qualifiés dans le secteur ». De plus, le pays connaît une instabilité dans la fourniture de l'électricité. « Il est nécessaire que les parties prenantes du secteur améliorent leurs capacités humaines pour que les ouvriers puissent fournir un service de qualité, car les clients veulent une électricité régulière à tout moment », a-t-il déclaré. L'agence a organisé le mercredi 15 juin un atelier réunissant les acteurs du secteur pour définir les besoins de formation. Ces besoins constituent une base pour élaborer les nouveaux programmes de formation en adéquation avec la demande. Le directeur général du NAPTIN pense que le projet, une fois achevé, va repositionner la structure comme un centre d'excellence au service notamment de l'industrie de l'approvisionnement en électricité du Nigeria (NESI), et du Pool énergétique de l'Afrique de l'Ouest (WAPP).

Sénégal

Les prix locaux du maïs, du sorgho et du mil ont progressé de plus de 10 % en mai dernier

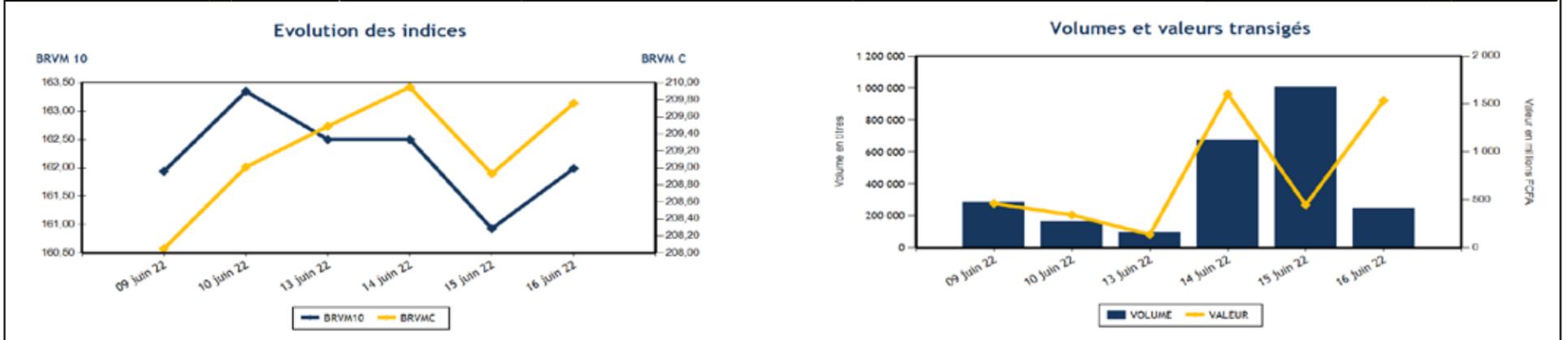


En Afrique de l'Ouest, d'importantes denrées de base connaissent actuellement une appréciation de leur prix. En cause notamment, la crise russo-ukrainienne, la baisse des stocks de certaines céréales et la forte demande intérieure. Au Sénégal, la tendance a été à la hausse pour les tarifs des principales céréales sèches que sont le mil, le maïs et le sorgho durant le mois de mai. Selon le dernier Bulletin d'information sur les marchés agricoles publié par le Commissariat

à la sécurité alimentaire (CSA), le prix moyen de détail par kilogramme pour le mil a atteint 338 Fcfa alors que celui de maïs se chiffrait à 350 Fcfa et le sorgho s'échangeait autour de 380 Fcfa. Ces différents montants affichent respectivement des hausses de 12 %, 15 % et 11 % comparativement à leur niveau d'avril alors qu'ils sont en progression de 33 % pour le sorgho et le maïs et de 22 % pour le mil par rapport à l'année dernière à la même période. D'après le CSA, cette flambée des prix de vente s'explique par le faible niveau de stocks commerçants dans un contexte de tensions sur les marchés. Alors que l'offre locale reste actuellement insuffisante au regard de la demande, l'organisme indique qu'au cours du mois de mai, les flux transfrontaliers ont été nuls avec le Mali qui sert également de point de passage pour les marchandises en provenance de Côte d'Ivoire et du Burkina Faso. « Cette situation résulte de deux principaux facteurs : les interdictions officielles des exportations des céréales [mil, sorgho, maïs] par le Mali et le Burkina Faso et la suspension du Mali de la CEDEAO par où transitaient les produits ivoiriens et le bétail de la Mauritanie », indique l'organisme public. Et d'ajouter : « Au cours du mois de juin 2022, les marchés ruraux de collecte devraient être moins animés avec la faiblesse des offres et l'occupation des paysans aux préparatifs de la campagne agricole 2021/2022. En conséquence, les prix des produits agricoles locaux (céréales sèches et légumineuses) vont poursuivre leurs tendances haussières au regard du contexte économique mondial tendu ». Plus globalement, il faut noter que la situation au niveau des céréales sèches contraste avec celle du riz et du blé importé ainsi que d'autres produits de grande consommation comme l'oignon et la pomme de terre. « Les stocks des légumes locaux (oignon, pomme de terre) s'accroissent progressivement du fait de la poursuite des récoltes et des transferts des zones de production vers les marchés de consommation alors que les disponibilités chez les commerçants sont assez importantes pour le riz et le blé », souligne le CSA.

Ecofin du 16 Juin 2022

BRVM 10	161,99	 BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE N° 114 jeudi 16 juin 2022 Site : www.brvm.org	BRVM Composite	209,76
Variation Jour	↑ 0,66 %		Variation Jour	↑ 0,40 %
Variation annuelle	↑ 5,52 %		Variation annuelle	↑ 3,70 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 314 205 035 425	0,39 %
Volume échangé (Actions & Droits)	116 062	-88,40 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	224 525 295	-36,97 %
Nombre de titres transigés	42	2,44 %
Nombre de titres en hausse	12	20,00 %
Nombre de titres en baisse	12	-14,29 %
Nombre de titres inchangés	18	5,88 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	15	7,14 %	-16,67 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	865	6,13 %	0,58 %
SICABLE CI (CABC)	1 080	4,85 %	6,40 %
SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SGBC)	15 000	4,17 %	41,58 %
SAPH CI (SPHC)	6 350	3,34 %	22,23 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	7 799 579 611 661	-0,26 %
Volume échangé	131 256	1 313,63 %
Valeur transigée (FCFA)	1 312 835 600	1 338,81 %
Nombre de titres transigés	7	-22,22 %
Nombre de titres en hausse	2	-33,33 %
Nombre de titres en baisse	2	0,00 %
Nombre de titres inchangés	3	-25,00 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SETAO CI (STAC)	1 370	-5,52 %	87,67 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	910	-4,21 %	-23,53 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 310	-2,60 %	-11,78 %
ONATEL BF (ONTBF)	3 900	-2,50 %	-1,14 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 300	-2,26 %	-22,62 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	116,72	0,02 %	6,00 %	5 529	17 767 380	26,74
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	474,45	0,23 %	5,70 %	7 050	31 031 445	9,61
BRVM - FINANCES	15	76,50	0,76 %	-0,82 %	81 960	61 755 135	7,32
BRVM - TRANSPORT	2	462,23	1,04 %	-25,70 %	127	240 820	7,42
BRVM - AGRICULTURE	5	343,73	0,97 %	41,27 %	8 828	88 393 905	6,19
BRVM - DISTRIBUTION	7	390,20	-0,69 %	-4,23 %	12 086	24 663 410	30,68
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 690,42	-5,52 %	87,67 %	482	673 200	16,45
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

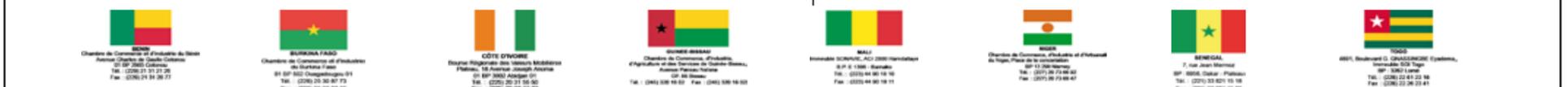
Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	8,42	
Taux de rendement moyen du marché	6,09	
Taux de rentabilité moyen du marché	7,12	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	100	
Volume moyen annuel par séance	1 299 447,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 618 592 388,62	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	24,62	
Ratio moyen de satisfaction	8,13	
Ratio moyen de tendance	33,02	
Ratio moyen de couverture	302,87	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	5,98	
Nombre de SGI participantes	29	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / Le PER moyen du marché) - Le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN 001 BP 8690 RP uca@ucasgi.com (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00 (229) 21 31 00 21 www.ucasgi.com	 Carré 211 St Michel immeuble SGI-Bénin 01 BP 4546 Cotonou. Tél : (229) 21 31 15 41 21 31 15 71	 Groupe BMCE BANK BOA CAPITAL SECURITIES Siège BOA Benin, Boulevard de France Tel : (229) 21315343/64182121	 Immeuble de l'Africaine des Assurances Face à la Direction de l'Emigration Immigration 01 BP 8668 RP Cotonou contact@agi-agi.com +229 21318733 +229 21316065	 Avenue Steinmetz Face Immeuble Air Gabon 01 BP 6002 COTONOU BENIN Tél : (229) 21 31 88 35 / 21 31 88 36	 Société de gestion et d'intermédiation Boulevard Saint Michel Immeuble Agence BIIC Dantokpa 01 BP. 7700 Cotonou Tél. +229 21324875 Tél. +229 21324876 sgjbs@biic-financialservices.com
---	---	---	--	--	---

Promotion des MPME

Six déclarations-recommandations présentées aux médias à l'OMC

La douzième Conférence ministérielle de l'OMC (CM12) s'est refermée ce mercredi 15 juin 2022 à Genève. En marge de cette importante rencontre, José Luis Cancela, ambassadeur de l'OMC et coordonnateur du Groupe de travail informel sur les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME), a présenté aux médias, les six déclarations-recommandations faites par le Groupe de travail créé à la conférence précédente (CM11) en faveur des MPME.

● Bidossessi WANOU

En raison de la place des Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) dans la structure économique de plusieurs Etats, elles méritent une plus grande attention. Il y a donc lieu de réfléchir à faciliter leur inclusion pour impacter davantage l'éclosion économique des Etats. La 11^e Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce s'y est penché et a mis en place une commission pour y travailler et faire des propositions. Face aux médias présents à Genève, le Coordonnateur du Groupe de travail informel sur les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME), José Luis Cancela a présenté les recommandations-déclarations élaborées en faveur des petites entreprises. Au fait, « l'idée de cette conférence de presse est de faire le rapport sur les travaux de notre Groupe de travail informel sur les MPME. En effet, nous avons réalisé beaucoup de choses depuis la création de ce Groupe de travail à la CM11 à Buenos-Aires ». Dans sa présentation, il a souligné qu'en vue de faciliter l'inclusion et la promotion des Micro, petites et moyennes et entreprises, six déclarations-recommandations ont été élaborées en décembre 2020 par le Groupe. Selon José Luis Cancela, Après ses travaux, le groupe de travail a proposé une liste d'informations sur ce maillon important de la chaîne



● José Luis Cancela, coordonnateur du Groupe de travail

économique. Pour ce faire, les membres de l'OMC sont conviés à s'exprimer volontairement à l'occasion des élections commerciales de l'OMC. On pourrait de ce fait obtenir une banque d'informations, toute chose qui se présente difficile d'accès pour les MPME. Quant aux propositions du groupe de travail, « Il s'agit de textes sur la transparence, la politique des MPME. Ça peut être un outil important pour contribuer à identifier de bonnes pratiques, de relever les défis que rencontrent les petites entreprises, lorsqu'elles participent aux échanges internationaux », a expliqué le responsable. Entre autres, ils ont exhorté l'OMC, à prendre une part active dans le succès et l'opérationnalisation rapide de l'initiative en vue du renforcement de capacité des MPME. Le groupe a tout même insisté sur la nécessité de faciliter la tâche aux petites entreprises notamment pour ce qui est des procédures douanières. Au fait, bon nombre des entraves des MPME

dans la participation aux échanges internationaux résident dans leurs difficultés d'accès au financement y compris, le financement des échanges et toutes les difficultés concernant les paiements transfrontaliers, lesquelles difficultés se trouvent exacerbées par la crise sanitaire du coronavirus. C'est pourquoi, le groupe de travail a conseillé la mise en œuvre sans faille de l'accord de 2017 sur la facilitation des échanges. Les modifications réglementaires n'étant pas aisées à être intégrée par les MPME, le groupe de travail a proposé une synergie avec des partages d'expériences susceptibles d'aider les petites entreprises. Face aux difficultés identifiées par le groupe de travail et qui retardent l'essor des MPME, José Luis Cancela et ses pairs commissaires ont proposé l'inclusion des MPME dans les réglementations internationales. Le groupe a également pris position en faveur de la mise en œuvre d'une décision de 2019 sur la base intégrée de l'OMC.

Conférence de Bonn 2022

Le financement du climat au cœur des discussions

Apporter un soutien financier aux pays en développement pour faire face aux pertes et dommages causés par le changement climatique était l'un des principaux sujets de la conférence climatique qui s'est tenue à Bonn (Allemagne) du 6 au 16 juin 2022.

● Issa SIKITI DA SILVA

Les phénomènes météorologiques extrêmes ont affecté plus de 4 milliards de personnes et causé la perte de 2 900 milliards de dollars depuis l'année 2000, selon le World Resources Institute (WRI), une ONG américaine basée à Washington.

La majeure partie de ces dégâts ont été produits dans les pays pauvres qui ne sont pas émetteurs des quantités importantes de gaz à effet de serre.

« Bien que cela ne doive pas décourager l'action ou l'espoir, cela montre clairement que tout paquet d'actions pour le climat est incomplet sans une action et un financement sérieux pour faire face aux pertes et aux dommages qui ont déjà été déclenchés », ont souligné Preeti Bhandari, Nataniel Warszawski et Chikondi Thangata, trois experts du WRI.

Le financement mondial annuel moyen mis à la disposition pour combattre de telles catastrophes – seulement 632 milliards de dol-



lars entre 2019 et 2020 – est loin de permettre de traiter toute l'ampleur et la gravité du problème.

C'est l'un des sujets clés que les experts de plus de 200 pays réunis en Allemagne s'étaient convenus pour discuter. A l'ordre du jour figuraient également l'objectif mondial sur l'adaptation, un programme de travail visant à renforcer l'action pour réduire les émissions d'ici 2030, et un processus pour faire collectivement le bilan et mobiliser l'action climatique.

Atténuation et adaptation

A en croire le WRI, sur le montant cité ci-dessus, environ 90,3% ont été mis à

la disposition de dépenses sur l'atténuation et 7,2% à l'adaptation, tandis que les 2,4% restants ont couvert les deux activités.

L'adaptation au changement climatique désigne les stratégies, initiatives et mesures visant à réduire la vulnérabilité des systèmes naturels et humains contre les effets des changements climatiques. Par contre, l'atténuation est une intervention visant à réduire les sources ou augmenter les puits de gaz à effet de serre.

« Le changement climatique n'est pas un programme que nous ne pouvons pas nous permettre de repousser sur notre calendrier mondial. Nous avons besoin de décisions et d'actions maintenant et il incombe à toutes les nations de faire des progrès à Bonn », a déclaré Patricia Espinosa, secrétaire exécutive de l'ONU pour les changements climatiques, peu avant la tenue de la conférence, qui sert de plateforme préparatoire pour la COP 27 de novembre en Egypte.



Unité de transformation d'agrumes et d'ananas à Za-Kpota

La CDC Bénin et ORANA SA en accord pour le financement

Les responsables de la Caisse des dépôts et consignations du Bénin (CDC Bénin) et de la Société ORANA SA ont signé le lundi 13 juin 2022 un accord de partenariat pour l'installation de l'unité de transformation d'agrumes et d'ananas à Za-kpota.

La signature de l'accord entre la CDC Bénin, représentée par son Directeur Général Létondé F. Brice HOUEYTON et Monsieur Togbédjé AHOKPA, promoteur de ORANA SA, marque une nouvelle étape dans la marche engagée par la CDC Bénin d'ac-



compagner la transformation structurelle de l'économie et l'industrialisation. Avec une production annuelle de plus de 100.000 Tonnes d'agrumes, notre pays le Bénin continue d'exporter la quasi-totalité de cette pro-

duction, sans y apporter de la valeur ajoutée et subit en plus, un fort taux d'avarie. Pour inverser cette situation, le gouvernement a pris des décisions fortes pour encourager l'implantation d'industries et la transformation

locale des matières premières en produits finis. Ce financement de la CDC Bénin, porte sur l'implantation d'une usine de production industrielle de concentrés d'agrumes aux standards internationaux. La réalisation de ce projet d'investissement, permettra de transformer dans une première phase, environ cinquante mille (50.000) tonnes de la production d'oranges, en concentré de jus destinés aux marchés africains, asiatiques, américains et européens. Le coût d'installation de l'usine est estimé à 2,6 Milliards de FCFA et l'entrée

en production, est prévue pour le premier semestre 2023. La CDC Bénin apporte un peu plus d'1 milliard de FCFA, en fonds propres (en entrant au capital) pour financer les équipements. L'usine de transformation qui sera implantée à Za-Kpota, en contribuant à la création de valeur ajoutée, procurera une augmentation de revenus à 46 coopératives, regroupant plus de 6150 producteurs d'agrumes, sans compter les opportunités de financement peu risqué aux Structures Financières Décentralisées (SFD), qui prêteront aux

producteurs d'agrumes. Elle créera 70 emplois directs et plusieurs centaines d'emplois saisonniers indirects, liés à la plantation et la cueillette des agrumes. ORANA SA est une entreprise détenue à 100% par des privés béninois et qui a obtenu la mise en concession par l'Etat, du site de l'usine de transformation d'oranges de Za-Kpota. La signature de cet accord de financement porte à 91,7 milliards de FCFA le montant cumulé des engagements directs de la CDC Bénin.

Falco VIGNON

AFC

Ingenierie-Formation-Coaching-GRH-Etudes socio-économiques-Conseils-Montage des Projets-Voyages d'affaires-Audits-Foires et Salons

Afrique Formation
& Conseils

Dernier Appel à Candidatures

Sommet Mondial des Experts et Spécialistes en Passation des Marchés

(Dubai, Emirats Arabes Unis 2022)

Le cabinet Afrique Formation et Conseils (AFC) lance un dernier appel à candidatures pour l'inscription au premier Sommet Mondial des Experts et Spécialistes en Passation des Marchés qui aura lieu du **24 au 31 Juillet** à **Dubai** aux Emirats Arabes-Unis sur le thème : **les bonnes pratiques dans les marchés publics**. Peuvent y prendre part, tous les acteurs de la chaîne de la commande publique, les bailleurs de fonds internationaux, les collectivités territoriales décentralisées, ainsi que toutes les entreprises privées et/ou multinationales désireuses de se positionner à l'international.

Comme participant, vous allez :

- Echanger sur les innovations dans les procédures des bailleurs de fonds internationaux et celles des différents pays ;
- Apprendre et maîtriser les bonnes pratiques en matière de passation et de contrôle des marchés publics dans le monde ;
- Rencontrer des experts d'autres pays et partager vos expériences communes ;
- Prendre part et intervenir aux conférences, débats, et ateliers de réseautage ;
- Augmenter votre carnet d'adresses ;
- Bénéficier de 20% de réduction des frais de participation ;
- Obtenir une certification internationale.

Date limite d'inscriptions : 30 Juin 2022

Pour obtenir le dossier d'inscription, merci d'envoyer un email ou un WhatsApp avec votre nom, profession actuelle et numéro de téléphone fiable à : **contact@afriqueformation.com/ WhatsApp (237)694 30 42 52**. (Uniquement message WhatsApp. Pas d'appels téléphoniques svp)

Secteur postal au Bénin

L'ARCEP invite les prestataires à s'enregistrer

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de régulation postale, l'Autorité de régulation des communications électroniques et de la poste (ARCEP Bénin) procède au recensement des personnes physiques fournissant les prestations de diverses courses de distribution de colis, des objets, des repas, sur toute l'étendue du territoire national. C'est dans un communiqué signé du Secrétaire Exécutif de l'Arcep Bénin que cette information est portée à la connaissance de tous les acteurs du secteur. Selon le communiqué, les personnes concernées sont invitées à se faire enregistrer sur le site de l'ARCEP Bénin.

Lire le communiqué

Cotonou, le 03 MAI 2022

COMMUNIQUÉ

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de régulation postale, l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et de la Poste (ARCEP BENIN) procède au recensement des personnes physiques fournissant les prestations de diverses courses, de distribution de colis, objets et/ ou repas, sur toute l'étendue du territoire national.

A cet effet, elle invite les personnes concernées à se faire enregistrer sur son site web à l'adresse : www.arcep.bj ou par le lien : <https://forms.gle/hUyrlapKXZgUj1urG9> à compter du 03 mai au 30 juin 2022.

L'ARCEP BENIN rappelle que ce recensement est gratuit.

Pour tout renseignement complémentaire, appeler gratuitement le 131 ou écrire à l'ARCEP BENIN à l'adresse email : contacts@arcep.bj

Le Secrétaire Exécutif,
Le Secrétaire Exécutif
Hervé Coovi GUEDEGBE

HOROSCOPE finance

Bélier Au cours de cette journée un peu chancelante, gardez-vous de toute spéculation ; laissez ce genre de risque aux aventuriers professionnels. Regardez-y à deux fois avant de prêter de l'argent à des personnes qui ne sont pas tout ce qu'elles s'efforcent de paraître. Certains natifs tireront profit d'un second métier ou d'un passe-temps.

Taureau Avec Mercure dans votre camp, vous n'aurez aucun mal à équilibrer votre budget, et pourriez même bénéficier d'un apport d'argent imprévu et... bienvenu. Neptune, l'un des astres qui dirigent pour vous le plan financier, travaillera de concert avec Saturne, une planète d'organisation, ce qui vous aidera à agir en excellent gestionnaire.

Gémeaux Côté argent, il faudra vous serrer la ceinture. Si vous vous laissez aller à multiplier les dépenses superflues, l'équilibre de votre budget ne tardera pas à être compromis.

Cancer Vous allez probablement dépenser sans compter et pas toujours à bon escient. Ne soyez pas aussi large : on va finir par abuser de votre gentillesse. Sachez que l'estime et l'amitié ne s'achètent pas. Comptez plutôt sur vos compétences et vos qualités de cœur.

Lion Avec l'appui musclé de Neptune en bons aspects, vous passerez une journée sans problème financier et pourrez même espérer des rentrées conséquentes ou une prime quelconque. Si votre métier touche de près ou de loin la joaillerie, faites preuve de vigilance et de prudence dans vos diverses transactions.

Vierge Pluton, en aspect harmonieux, devrait jouer positivement pour vous en matière financière, vous aidant à augmenter vos revenus, à choisir de meilleurs placements, et à vous lancer dans des investissements rentables. Pour quelques natifs, un héritage est possible.

Balance Autant le préciser tout de suite : cette configuration de Saturne n'augure rien de fameux dans le secteur finances. Au mieux, elle vous contraindra à accepter une période de restriction. Au pire, elle va provoquer de nombreux retards dans des rentrées d'argent, ce qui vous obligera à refaire vos comptes. En attendant que la situation se rétablisse, ce qui ne saurait tarder, essayez de ne pas en faire une maladie.

Scorpion Resserrez les cordons de votre bourse, sinon vous craquerez pour un oui pour un non. Et ce ne sera vraiment pas le moment ! D'autres dépenses, indispensables celles-là, vont se présenter : tâchez d'y faire face.

Sagittaire Sur le plan financier, votre côté plutôt rêveur et insouciant pourra vous faire rater d'excellentes occasions que vous offrira Saturne. Aussi serait-il utile, en cette journée, de vous adjoindre l'aide d'une personne plus réaliste et plus compétente.

Vendredi 1er Avril 2022

L'environnement astral de la présente journée pourra vous ouvrir l'appétit pour les gains pécuniaires au point de dépasser tous vos espoirs. La spéculation, en particulier, sera très alléchante et, pour une fois, vous feriez bien de succomber à la tentation. On ne peut évidemment prétendre que l'opération se fera sans risques, mais ceux-ci seront acceptables si vous savez vous cantonner dans les limites raisonnables.

Capricorne

La Lune en cet aspect vous donnera de la combativité, mais aussi un besoin de satisfaire toutes vos envies de luxe et de prodigalité. Soyez raisonnable : évitez les dépenses inutiles, pour ne pas vous priver du nécessaire.

Verseau Votre jugement en matière de finances sera obnubilé aujourd'hui par l'action hostile de Pluton mal aspecté. Vous risquez fort de faire une mauvaise évaluation de la conjoncture. Ce ne sera donc pas le moment de vous lancer dans des spéculations trop importantes.

Poissons Soyez d'une extrême prudence dans vos dépenses, en particulier si elles impliquent un emprunt de longue durée. Les dettes sont faciles à contracter et les dépenses plus faciles encore à effectuer, mais les remboursements seront plus pénibles qu'il n'y paraît : voilà le piège qui vous attend ! Et tout le monde sait aussi que "les dettes réduisent l'homme libre en esclavage" (Publilius Syrus).

L'économiste

Premier Quotidien Économique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007
Sikèkòdji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.comSite : www.leconomistbenin.com

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général

Calixte ADIYETON
(66 232 545)

Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUHEMÉGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication

Jules AFFODJI

Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)

Mouhamed Bouhari SAÏDOU

(Br. Borgou/Alibori)

Jules Daniel Mahuto

(Correspondant Zou-colline)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Économiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France

de l'Économiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale

Rigel BATCHO

(69190880)

Graphiste

Gisèle NOUDAÏKPON

(62323855)

Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO

(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOINDJI

Félicienne HOUËSSOU

(96 92 43 46)

Bidossessi WANOU

(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU

Hubert DOSSOU

Falco Vignon

Recrudescence des crues au Bénin

Sô-Ava, un monde de souffrance pour les apprenants

Les effets du changement climatique ont exacerbé la vulnérabilité des jeunes et des enfants vivant dans les milieux lacustres, comme à Sô-ava, une commune du Bénin. Dès l'âge de 7 ans, ces êtres innocents bravent le froid, l'insalubrité, le courant d'eau et les espèces aquatiques parfois dangereuses, pour se rendre dans les établissements d'enseignement.

● **Félicienne HOUËSSOU**

Sô-ava le 3 juin 2022. Il est 8h13 minutes. Lukman Koudédo, élève en Cours préparatoire niveau 2 (CP) à l'École primaire publique de Ganvié 2, doit se rendre à l'école malgré la fine pluie qui s'abat sur la localité. Mais il ne trouve pas de pirogue. Il se jette à l'eau, le sac sur la tête. Le jeune garçon de 13 ans nage pour rejoindre son école, dans l'espoir de trouver une pirogue en cours de route. « Mes parents n'ont pas de pirogue. Pour aller à l'école, je fais de l'auto-stop et je passe de pirogue en pirogue pour rejoindre l'école. Au retour, je fais la même chose. Parfois je ne trouve pas de pirogue tout le long du trajet », confie-t-il l'air perplexe. Sa petite taille, son petit corps, laissent à peine deviner son âge. Le regard plein de tristesse, il laisse entendre, « je n'ai pas vite commencé l'école car à chaque rentrée, il y avait la crue et maman me dit que je suis encore petit pour subir tout ça ». Selon Marguerite Akua-houé, mère de Lukman Koudédo, écolier au CP à l'âge où la plupart de ces camarades sont au Cours Moyen ou cours secondaire, les crues sont à l'origine de l'inscription tardive de son enfant à l'école. « Mon fils n'a jamais redoublé. Il a commencé l'école à 11 ans. Qui peut laisser son enfant braver cette rivière pour aller à l'école ? Surtout quand-on sait ce qui se passe aujourd'hui avec les crues massives qui ne préviennent même pas », s'interroge Marguerite Akua-houé.

Comme dans la famille de Lukman Koudédo, nombreux sont ces ménages qui n'ont pas de pirogue dans la cité lacustre de Sô-ava. Sabine Akononzo, candidate à l'examen du Certificat d'Etudes Primaires (Cep) et vivant sur la terre ferme dans le centre-ville, traverse l'eau à pieds pour se rendre dans son école. En période de crue massive, ce qui est récurrent ces dernières années, la jeune fille se met à la nage. « J'enlève l'uniforme et arrivée à l'école, je me change puis je m'habille. Dans ces cas, je suis souvent en retard. Lorsque la crue atteint un



● Des apprenants se rendent à l'école dans une pirogue sans pagaie

niveau, je reste carrément à la maison. Mais je ne suis pas seule dans le cas. En période de grande crue, le maître nous comprend. Il ne dit rien », explique la jeune adolescente qui ne sait pas encore qu'elle aura à gérer des situations plus complexes.

Sa voisine de quartier, Seki Chantal, en 4ème est plus habituée. Braver la rivière ne lui fait plus peur même en période de crue massive. En revanche, les exigences particulières liées à son genre la laissent face à d'autres challenges : nager pour honorer le rendez-vous scolaire étant en menstrues ? Equation difficile à résoudre. De toute façon, pour Chantal Seki, la réponse c'est : "pas question". « L'école est un peu loin d'ici. La pirogue est à 200 Fcfa l'aller-retour. Sauf en période d'examen, les parents refusent d'assumer les frais de déplacement. Quand je suis en menstrues je reste à la maison », laisse entendre la jeune fille la tête baissée. Face à la difficulté, Gilberte Kpossou, une élève en classe de première au cours secondaire et vivant sur la terre ferme au centre-ville, a choisi sa méthode pour suivre les cours. « En période de crue massive, l'eau m'arrive à la taille. J'ai le ventre dans l'eau. Donc je vais seulement aux cours qui sont très importants », confie-t-elle.

Des conséquences sanitaires certaines

Parents et enfants se plaignent des conséquences sanitaires qui ne sont pas des moindres. L'idéal pour eux, est de rester dans les appartements où des espaces plein air qui sont soutenus par les pilotis. Des pirogues ou barques devraient être mises à leur disposition pour leur faciliter la mobilité. Ces moyens de dépla-

cement faisant défaut, les enfants se retrouvent livrés à divers maladies. « En période de crue, les enfants contractent beaucoup de maladies comme la diarrhée, le choléra et le paludisme », se lamente Richard Agossou, père de famille et vivant à Dokodji, un village de Sô-ava.

Anselme Zanoudaho, candidat au Baccalauréat A2 confie qu'en marchant dans l'eau, il a été plusieurs fois blessé par des tessons de bouteilles cassées et autres objets. « Mais je n'ai pas le choix. Je dois faire le sacrifice pour avoir mon Bac et quitter ici », laisse-t-il entendre. Au-delà de ces risques sanitaires, l'insalubrité grandissante est un autre phénomène qui vient empirer la situation. Bernadette Avléssi, mère de famille, vivant à Ganvié 2 se plaint : « cette période est davantage difficile pour les ménages qui n'ont pas de pirogue. Surtout que rare sont les ménages qui ont de latrines. Beaucoup font leurs besoins dans l'eau et les enfants vont nager dedans ». Un manque total d'hygiène qui ne tarde pas à se sentir dans le rang des riverains et particulièrement les apprenants. Chantal Seki parle de ce qu'elle endure en bravant la crue sans pirogue : « durant toute la période, je me retrouve à gratter le corps. A la fin de la crue, j'ai des plaies aux orteils. Sans oublier les infections sexuelles qui sont récurrentes ».

Les spécialistes de la santé confirment

Pour Aurèle Aïtchédjé, directeur du Centre médical Saint Joseph de Sô-Tchanhoué, village de Sô-ava, la transmission du paludisme est continue tout au long de l'année, avec une recrudescence en période de pluie parce que ces nouveaux

gîtes larvaires sont créés en temps de pluie et sont imputables à la population elle-même. « Les parents, à la survenue des premiers signes pensent qu'ils peuvent traiter et font l'automédication, pensent que l'enfant s'en trouve guéri et quand l'enfant a des crises, ils l'emmènent en consultation mais c'est déjà les complications d'un mal qui sévissait déjà depuis un certain nombre de jours... Et quand ça survient comme ça, surtout les cas graves à forme anémique, c'est beaucoup plus la transfusion. Fort heureusement nous abritons une banque de sang dans notre centre et on est desservi par l'ANTS », se désolait-elle.

Dr Akouehou Olympiade, responsable du dispensaire du Centre médical Saint Joseph de Sô-Tchanhoué, arrondissement de Vekky martèle que dans la population malade il y a les enfants, puis viennent les adolescents, des femmes enceintes en nombre important, avec des cas de paludisme grave. De plus, souligne Aurèle Aïtchédjé, «

on rencontre des affections liées au péril hydrique, parce que tout le monde n'a pas accès à l'eau potable. Il y a la natation qui constitue leur sport de prédilection et donc il y a les allergies cutanées, il y a les dyspnées, toutes sortes d'allergies. Il y a des cas de malnutrition mais c'est chez les enfants qu'on les enregistre le plus souvent ».

Les enseignants ne sont pas du reste !

Instituteur à Ganvié 1, Marcel Hounga se souvient d'un deuil qu'il ne pourra jamais oublier. En effet, ce dernier a perdu un de ces collègues y a quelques années, mort noyé. Le mardi 25 novembre 2014 « alors qu'il se rendait au travail à bord d'une pirogue, le collègue a trouvé la mort par noyade quand l'engin flottant qui le transportait a chaviré », se souvient-il. Suite à ce drame, les éducateurs de la localité avaient protesté contre l'inaction des autorités en ce qui concerne les dispositions qu'il faut prendre pour leur faciliter le déplacement. Dans leurs réclamations, on notait des

gilets de sauvetage et des barques motorisées. A l'en croire, même les salles de classe sont inondées dans certains établissements.

« Ici, bien que ce soit sur la terre ferme, sans pirogue, c'est impossible de venir en classe quand la crue est importante. Les courants d'eau sont forts et même avec les pirogues des parents refusent d'envoyer les enfants du cours primaire. Ce n'est pas rare de voir ces pirogues se retourner quand le courant d'eau est fort », explique Marcel Hounga. Aussi, se plaint-il de ce que, la rentrée commence en septembre sur tout le territoire national alors que dans les zones lacustres, la rentrée coïncide avec la période de crue. Conséquence, les établissements restent quasiment vides jusqu'en novembre. « Quand l'eau rentre dans les salles de classe, c'est l'arrêt total des cours. Nous essayons au mieux de rattraper les retards chaque année. Mais ce n'est pas sans conséquences sur les résultats ».

Des résultats scolaires en baisse, les parents impuissants

Les souffrances endurées par les apprenants de la cité lacustre en période de grande crue ne sont pas sans conséquences sur les résultats scolaires. Après avoir pris l'habitude de sécher les cours dans ses périodes de menstrues, Chantal Seki a perdu plusieurs années. Cette année encore, elle reprend la 4ème. Son père, Rémi Seki reconnaît une part de responsabilité quant à l'irrégularité de sa fille au cours. « La responsabilité est partagée donc je ne peux pas la sermonner en vain. Je n'ai pas les moyens pour payer 200 Fcfa par tête à mes 4 enfants pour leur déplacement en plus du petit déjeuner », avoue le père de Chantal Seki.

Du primaire au secondaire, les résultats parlent d'eux-mêmes. Pour preuve, l'examen blanc national du Certificat d'Etudes Primaires (CEP) de mai 2021, les statistiques du département de l'Atlantique révèlent que la circonscription scolaire de Sô-Ava a enregistré un taux de réussite de 38,83%. Selon la Direction des examens et concours, sur les 1.536 candidats qui ont composé, 38,83% des candidats ont réussi à tirer leur épingle du jeu contre 74,34% dans la circonscription scolaire d'Abomey-Calavi.

Barnabé Ahissou, pêcheur reconverti en conducteur de barque est aussi un père de famille vivant à Ganvié 1. Selon lui, pour des parents qui sont pour la plupart des pêcheurs en détresse à cause des changements climatiques, il est presque impossible de supporter toutes les charges à savoir les fournitures scolaires, le petit-déjeuner et les frais de déplacement. « Avant on vivait uniquement de la pêche et personne ne se plaignait. Aujourd'hui, tu peux faire une journée sans trouver de poissons pour 200 Fcfa. Comment subvenir aux charges avec ça ? », se questionne-t-il. Par ailleurs, avoir une pirogue n'est pas chose aisée pour la plupart d'entre eux. Le prix de la pirogue varie de 100.000 Fcfa à 300.000 Fcfa. Une petite pirogue coûte 100 mille et garde 5 personnes au plus.

Pour Florent Kouhouéno, président de l'Ong ASOTO, beaucoup de parents donnent 100 Fcfa aux enfants comme argent de poche alors que les conducteurs de pirogues prennent jusqu'à 200 Fcfa. « C'est une population très pauvre. Il y a même des moments où nous nous voyons dans l'obligation de donner des fournitures scolaires aux enfants et même des vivres », martèle-t-il.



● Vue partielle du CEG Ganvié 1

Suite à la page 11

Recrudescence des crues au Bénin

Sô-Ava, un monde de souffrance pour les apprenants

Crue massive, crue surprise... l'environnement change !

La crue est une forte augmentation, un accroissement du débit et de la hauteur d'eau en écoulement d'un fleuve, d'une rivière, d'un cours d'eau. Pour les populations vivant en milieu lacustre, la crue est normale. Mais parfois, la pluviométrie peut décider de faire de ce phénomène naturel un cauchemar pour les "pourtant habitués". Tel en est le cas en 2010 avec une crue inédite. Un événement gravé dans les mémoires. Avléssi Bernadette, vendeuse de galettes à Ganvié se rappelle : « tout a basculé à partir de la grande crue de 2010. Ma maison qui était assez haute pour résister quelle que soit la crue a été inondée. J'ai dû faire le "kpèkpè", une sorte de lit beaucoup plus haut qui coûte environ 80.000 Fcfa ».

L'environnement lacustre pose un défi important en matière de santé publique et d'éducation, notamment d'accès aux soins de santé et aux écoles. De plus, depuis cette grande et étonnante saison de pluie survenue en



● Rareté des poissons dans la rivière, des parents en chômage

2010, plus rien n'est normal à Sô-Ava. Chaque année, la crue est soit massive, soit précipitée. Des gens sont obligés de fuir la localité pour migrer vers Abomey-Calavi, Cotonou et beaucoup plus au Nigéria.

En perte d'emploi, les pêcheurs se sont très vite reconvertis dans d'autres secteurs qui ne sont pas sans conséquences sur l'environnement. « Les collègues ont commencé par vendre le sable de la rivière Sô et du lac et la situation s'est empirée. En vendant le sable au Nigéria et un peu partout, ils ont fini par creuser le lac qui a commencé

par s'appauvrir parce qu'il est devenu trop profond. A cause de l'ampleur de cette activité, beaucoup d'espèces comme les poissons ont disparu », indique Barnabé Ahissou.

A en croire le pêcheur reconverti en conducteur, un pêcheur pouvait gagner entre 20.000 Fcfa et 50.000 Fcfa par jour avec la pêche. Car, avec une petite pluie, les poissons affluaient. Tout a basculé aujourd'hui. Cependant, il énumère quelques changements qui se font remarquer et qui mettent à mal son activité principale : « Avant il y avait une plante qui vient

annoncer l'arrivée de la période des grandes pêches, des moments où nous avons beaucoup de poissons. Cette plante nous l'appelons "to-flo" qui veut dire "productivité du lac". Mais depuis l'avènement de la jacinthe d'eau, c'est difficile d'avoir les poissons. C'est pourquoi nous l'avons surnommée "Togblé" qui signifie "le lac est gâté" ». Selon Barnabé Ahissou, la quarantaine environ, les changements naturels ont commencé par agir sur les activités de pêche avec la crue massive de 2010, la rareté des poissons, l'inondation des champs, la salinité de l'eau et l'apparition de de la jacinthe d'eau.

Des actions, une goutte d'eau dans la mer

Des organisations de la société civile et quelques personnalités politiques ont apporté assistance à ces populations les années antérieures. La Fondation Claudine Talon a octroyé 5 barques motorisées qui ont été mises à disposition des enseignants. « On allait au cours à 9h alors que les programmes sont les mêmes dans tout le Bénin et les épreuves lors des examens aussi. Mais avec les 5

barques, la situation s'est améliorée de notre côté », renseigne Marcel Hounga, un enseignant. De même, le conseiller communal, Eric Lokossou, précise que la mairie a également octroyé deux barques aux enseignants. « Les besoins sont colossaux. La mairie n'a pas les ressources nécessaires pour y faire face. Les ressources de la mairie sont limitées », avoue André Oussou Todjè, ancien maire, actuellement conseiller communal. De son côté, Florent Kouhoué de l'Ong ASOTO dit avoir offert, en partenariat avec une association Suisse, 12 pirogues aux enfants de Sô-Ava en 2020. « Ces pirogues

ont été mises à disposition des enfants avec quelques gilets de sauvetage. Dans l'attribution des pirogues nous priorisons les enfants qui travaillent bien. Il y a le titulaire et le suppléant. Les deux vont à leur tour remorquer 3 autres enfants pour qu'ils fassent 5 enfants par pirogue », fait-il savoir. Les défis du changement climatique dans les milieux lacustres sont de taille et nécessitent des moyens. La pluviométrie de 2010 est la preuve que les catastrophes peuvent subvenir à tout moment. Comme le dit Matthieu 24:36, « pour ce qui est du jour et de l'heure, personne ne le sait... » ; mais des vies restent à préserver.



● Des dons de barques et pourtant ...

Nikki

Le projet "Pisca" pour l'amélioration des conditions de vie des jeunes filles à risque

Bonne nouvelle pour les jeunes filles de la commune de Nikki. Le Projet Innovant de la Société Civile et des Coalitions d'Acteurs (Pisca) vient de voir le jour. Une initiative de Bach Consulting pour le Développement (Bcd-Ong) destinée à épanouissement des jeunes filles à risque venant de plusieurs provinces de la commune. Un atelier de lancement a été organisé ce mardi 14 juin 2022 en présence du maire de Nikki, Roland Gounou Lafia Joseph, du directeur exécutif de Bcd-Ong, Bachirou Taïrou et du responsable projet Nadjibou Arouna.

Bach Consulting pour le Développement fait bonne œuvre dans la commune de Nikki en offrant plusieurs matériels de maraîchage aux jeunes filles à risque. Avec l'appui financier de l'Ambassade de France près le Bénin, le Projet Innovant de la Société Civile et des Coalitions d'Acteurs compte bien mener plusieurs actions à leur endroit. Il s'agit notamment de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie, en assurant leur éducation sexuelle et reproductive et leur insertion dans le développement d'un maraîchage intégré bien organisé en milieu rural. Des actions

salutaires dans l'optique d'insuffler en elles un élan d'entrepreneuriat, selon le Directeur exécutif du Bcd-Ong, Bachirou Taïrou. Le Maire Roland Gounou Lafia Joseph n'a pas manqué de remercier le Bcd-Ong et les partenaires techniques et financiers pour cette initiative. Il invite les bénéficiaires à en profiter pleinement. « Nous pensons toujours que l'argent est dans la caisse de l'État. Mais non, l'argent est à côté de nous. Et nous pensons que c'est en emblavant de grandes superficies pour faire du maïs, du soja, qu'on peut aussi s'enrichir. Mais avec le jardinage on peut avoir beaucoup d'argent.

Et c'est dans les milieux urbains, que les gens l'ont compris », a-t-il affirmé. Les bénéficiaires ont notamment reçu des arrosoirs, brouettes, pelles, houes, gants, râtaux, motopompe et Machines Pompe à eau. Pendant six mois, ce projet concernera 120 bénéficiaires dont 30 nouvelles jeunes filles mères, abandonnées, déscolarisées, victimes de violences et de mariage précoce. Ceci à travers des localités telles que Kpébouabou, Tanakpé, Sansi, Ouenra, Sonworé, Gbari Sakabansi, Ganrou et Tèbo.

Mouhamed Bouhari SAÏDOU
(Correspondant Borgou/Alibori)

Don de sang

Un geste salubre qui se fait rare à Parakou

Ce mardi 14 juin 2022, la journée du donneur de sang a été célébrée à travers le monde. Une journée consacrée au don de sang, un geste salubre pourtant vu d'une autre manière par certains. Ces derniers restent sceptiques quant à son importance ou même son efficacité, au point de ne jamais s'y prêter. Quelles sont les véritables raisons qui peuvent bien les emmener à ne pas être convaincus du bien-fondé du don de sang ?

La journée mondiale du donneur de sang permet de remercier ces volontaires et bénévoles qui décident de donner de leur précieux sang. Une fois récupéré, ce sang sert notamment à prolonger la vie de personnes souffrant de maladies chroniques et incurables, ainsi qu'au niveau des interventions chirurgicales. Malgré tout, dans la cité des Kobourou, les vertus du don de sang restent inconnues de plusieurs. Pour diverses raisons, peu de gens se dirigent vers les structures de don. Que ce soit pour des convictions religieuses ou même le manque de sensibilisation, la rétractation se fait sentir. Conséquence, les banques de sangs peinent à desservir les patients en cas de besoin, malgré les efforts consentis. « Je vais donner mon sang gratuitement, mais eux, à leur tour, ils le vendent. Ce n'est

pas normal ! Une mafia s'y organise et s'enrichit dans notre dos. Tout ceci me décourage à me lever et dire que j'irai encore donner mon sang », affirme un ancien donneur. Certains de leur côté, ont du mal à mesurer l'importance d'une telle action, tout en refusant de la considérer comme étant une priorité. « Je n'ai pas vraiment le temps de le faire, j'ai plein de chose à faire, franchement. Je n'ai pas assez de sang dans mon organisme pour en donner et je pense que d'autres le font déjà à ma place », se confie Arlette, étudiante à l'Université de Parakou. Cependant les acteurs des centres de transfusion sanguine considèrent ces tarifs "symboliques" par rapport à la valeur réelle des poches de

sang. Franck Atanhoueto, Secrétaire général départemental des donneurs de sang du Borgou pense que les populations sont mal informées. Il poursuit en précisant que les donneurs bénéficient de quelques privilèges lorsqu'il s'agit de leur propre traitement dans les hôpitaux. Tout compte fait, la sensibilisation reste le facteur clé dans la prise de conscience de chacun. En manque d'informations utiles, l'ensemble de la population reste bien évidemment sceptique. A défaut d'attendre cette journée commémorative, les séances de sensibilisation doivent être multipliées sous l'impulsion du Gouvernement et du Ministère de la santé en particulier.

Mouhamed Bouhari SAÏDOU
(Correspondant Borgou-Alibori)

VOUS LANCEZ UNE PROMO, UNE **CAMPAGNE** OU DES SOLDES ?

Profitez de Notre nouveau service de communication numérique pour une visibilité accrue de vos activités.

L'Économiste du Bénin utilise l'application ZOOM comme SaaS (Software as a Service) et met à votre disposition un outil pratique et dynamique pour être mieux en contact avec les clients ET vendre.

Cliquez sur le lien ci-dessous pour en savoir plus ; vous êtes immédiatement en contact audio-vidéo avec l'Économiste.

<https://bit.ly/JeRecherche>

- Programmation quotidienne sur notre plateforme audio-vidéo. Liens dans le journal et sur le site web.
- En direct et en interactif sur la plateforme audio-vidéo "de CHEZ VOUS".
- Publications sur des réseaux sociaux (twitter, youtube, facebook) ; et intégration d'un SEO (Search Engine Optimization) inédit et efficace.

Vous pouvez également nous joindre par les canaux habituels.

 (229) 60917800 / 95429626

 leconomistebenin1@gmail.com